

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30.06.04 Convocation du 23.06.2004

Compte rendu affiché 7 juillet 2004

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue: Isabelle DESVIGNES

Réf. : BJ/LDA

Objet : **COMPTE RENDU VISITES**

D.D.E.N.

<u>Nombre de conseillers</u>	
en exercice :	29
présents :	23
votants	29

Présents : M. LAFFLY, Mme GUERIN, MM. FAURE, POINT, CHATUT, Mme BOUHEY, MM. AUROY, RODRIGUEZ, OLLIVIER,

M. MEYER, Mmes VEYRIER, GLATARD, WYMANN, MARMONIER, M. GONDELAUD, Mme ZULI, M. CHRETIN, Mmes PERRIN, DESVIGNES, MM. FORGET, MACHURAT, BOUREZG et BELLOT,

Absents représentés : Mme BROSSARD par Mme WYMANN - Mme BERRA par M. FAURE - M. GOSSET par M. AUROY - M. FERNANDES par M. GONDELAUD - Mlle MILLET par M. MACHURAT - Mme LABASOR par M. BELLOT

Madame l'Adjointe déléguée rappelle que chaque année, les Délégués Départementaux de l'Education Nationale visitent les écoles publiques de la commune. Ils remettent au Maire un rapport qui contient les observations formulées en vue d'améliorer les conditions de travail des élèves.

Elle indique qu'en application de la loi, une synthèse des différentes demandes est présentée à l'assemblée.

Elle souligne que, cette année encore, hors le projet de l'école du Centre, les remarques portent surtout sur des points de détail que les services communaux peuvent régler rapidement.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Oui l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Prend acte du compte rendu présenté par Madame l'Adjointe déléguée aux affaires scolaires du rapport des D.D.E.N.

Ainsi fait et délibéré à Neuville-sur-Saône, le 30 Juin 2004

Le MAIRE
Signé P. LAFFLY

Pour copie conforme,
Le MAIRE,

Délibération certifiée exécutoire

- compte-tenu
- de la transmission en Préfecture le 21 septembre 2004
 - de la publication le 22 septembre 2004
 - Fait à Neuville-sur-Saône le 21 septembre 2004